

Conception, animation et évaluation d'une action de formation

RS7038 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	333
Formacode(s)	44586, 44517
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/01/2025
Date d'échéance	31/01/2027

Certificateur(s)

ISFORM · SIRET : 75160101400028

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les professionnels visés par cette certification sont déjà des experts qui possèdent toutes les compétences nécessaires pour exercer leur métier. La certification ajoute une compétence complémentaire qui leur permettra de partager leurs connaissances et compétences par le biais de la formation. Cela leur confère la capacité de créer, animer et évaluer des programmes de formation adaptés aux besoins des apprenants et aux attentes des entreprises. L'expertise professionnelle qu'ils apportent est une valeur ajoutée pour ces dernières, et la transmission des compétences est une étape cruciale qui peut être assurée par des collaborateurs exploitant pleinement les possibilités offertes par la formation, y compris les documents, les supports, les études de cas et les mises en situation. En outre, à la fin du parcours, ils auront la possibilité d'évaluer le transfert des compétences et d'améliorer la formation si nécessaire, en se basant sur les retours des apprenants.

Le potentiel du marché est très important tant en terme quantitatif que qualitatif. En effet, le vieillissement de la population active entraîne de nombreux départs à la retraite d'experts (919 000 nouveaux départs à la retraite en 2023), créant un besoin urgent de transfert de connaissances, l'évolution rapide des technologies et des métiers nécessite une formation continue des employés et la mobilité professionnelle accrue implique un besoin constant de former de nouveaux collaborateurs.

D'autre part les actions externes de formation, accompagnant la réalisation d'une prestation ou d'expertise technique, ou la vente d'un produit ou matériel, sont de plus en plus courantes avant, pendant et après. Les entreprises font appel aux experts qualifiés internes qui se doivent d'ajouter à leur panoplie l'activité « occasionnelle » de formateur. Dans la même logique stratégique, les actions internes de formation viennent accompagner les collaborateurs dans leur développement de compétence. Ces actions menées entre salariés permettent, au-delà de la finalité de formation, le renforcement du collectif de travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyser la demande de formation en lien avec son expertise métier, sur la base des informations recueillies auprès du donneur d'ordre et des apprenants relatives à leur contexte, enjeux et objectifs, afin de caractériser le besoin pédagogique et délimiter le périmètre de l'action de formation

Transformer les objectifs opérationnels en objectifs pédagogiques, adaptés à la cible d'apprenants (internes ou externes), à leurs profils et en tenant compte des situations et des contextes de travail concernés, afin de favoriser la transférabilité, dans leur vie professionnelle, des compétences acquises

Élaborer un déroulé pédagogique structuré, en construisant des séquences pédagogiques alternant différentes techniques, selon un rythme pédagogique adapté à l'état et aux capacités du public visé, afin de disposer d'un itinéraire pédagogique progressif, dynamique et engageant, adapté aux besoins individuels et collectifs des

apprenants

Concevoir des ressources pédagogiques adaptées au format et aux modalités de l'action de formation en veillant à leur accessibilité et à leur diversification pour s'adapter aux différents contextes métiers et situations professionnelles, afin de soutenir efficacement l'apprentissage et l'appropriation par les apprenants, tout au long de l'action de formation

Animer la formation selon le déroulé pédagogique établi, en mobilisant des techniques adaptées aux compétences et besoins spécifiques en présence, et en veillant à maintenir une relation et une dynamique de groupe propices à la progression pédagogique, afin d'accompagner les apprenants dans l'appropriation des compétences nouvelles et l'atteinte des objectifs individuels et collectifs fixés

Agir sur les facteurs de désengagement des apprenants, après en avoir détecté les signes, en mobilisant les techniques de recadrage et en traitant les questions difficiles, les situations de tension et les échanges négatifs entre apprenants avec diplomatie, afin de maintenir des interactions positives et constructives favorables au transfert des apprentissages tout au long de l'action de formation

Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation des différentes parties prenantes, en s'appuyant sur un cadre de référence et des indicateurs de performance permettant d'évaluer la progression pédagogique, l'atteinte des objectifs pédagogiques et opérationnels et la satisfaction, après collecte et analyse des données y afférant, afin de mesurer l'efficacité de la prestation de formation et identifier les éventuels ajustements à y apporter, dans la cadre d'une démarche qualité et d'amélioration continue

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Disposer d'un domaine d'expertise avec des compétences identifiables et transférables

Avoir une expérience significative en entreprise (au moins 5 ans d'expérience) dans le domaine d'expertise

Avoir un projet concret d'action de formation dans le cadre de leur activité professionnelle

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Deux personnes sont désignées pour représenter le jury :

Un représentant de l'organisme certificateur

Un professionnel extérieur à l'organisme certificateur dont la qualité est en lien avec la certification visée. Ce professionnel occupe la fonction de Président du Jury

Base légale

Date de décision	31/01/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/01/2027
Date de dernière délivrance possible	30/07/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5008

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7038/>

Où se former

Formations référencées	1
------------------------	---

Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 240 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	10
Taux d'achèvement	59 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	17
Montant total engagé	90 749 €
Coût moyen par dossier	5 338 €
Durée moyenne	70 h
Période	03/2025 – 06/2026
France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	18 %
Entreprise	12 %
France Travail	5 %
OPCO	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.